ISSN 0024-7650
L 15290 - 2450 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2450
17 juillet 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Tsipras se soumet aux exigences des créanciers

La loi du capital, l'impasse du réformisme

Loi Macron

Contre les droits des salariés

page 3

Santé

Les hôpitaux malades de la finance

pages 8-9

Entreprises

Non aux mauvais coups patronaux

pages 10-11

La loi impitoyable du grand capital

Alors que Tsipras avait capitulé en s'engageant à imposer un nouveau plan d'austérité – celui que les classes populaires avaient refusé en votant non au référendum – les chefs d'État européens ont poursuivi leur infâme chantage. Il ne leur a pas suffi que Tsipras se renie, ils ont voulu sa reddition.

Tsipras devra non seulement porter l'âge de la retraite à 67 ans, augmenter la TVA et faire de nouvelles privatisations, mais il doit le faire sous la dictée des Européens, et l'argent récolté sera consigné en gage du nouveau prêt. Ce n'est rien d'autre qu'une mise sous tutelle de la Grèce.

C'est une politique criminelle dirigée contre le peuple grec et contre tous les exploités d'Europe. Ici en France, on entend déjà les chiens de garde du capital réclamer le même type de mesures pour diminuer la dette.

Mettre cette politique sur le compte de l'intransigeance de Merkel est une tromperie. Le couple franco-allemand forme au contraire une fine équipe. Hollande aide Merkel à faire passer la pilule auprès de l'électorat conservateur allemand, quand celle-ci sert d'alibi à Hollande pour imposer ses mesures d'austérité. Leur petit jeu a servi ce week-end à écraser le peuple grec. Demain, à qui le tour ?

« Les Français ou les Allemands n'ont pas à payer pour les Grecs », nous rabâche-t-on. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Il n'y a pas plus de points communs entre les riches et les pauvres français qu'entre les riches armateurs et les travailleurs grecs. En Grèce comme ici, ce sont toujours les riches qui réussissent à échapper à l'impôt, et c'est au monde du travail que l'on présente la facture. S'il y en a qui ont payé comme personne le parasitisme de la finance, ce sont bien les classes populaires grecques !

Quant à comparer les « efforts » des uns ou des autres et se servir de la misère des travailleurs portugais ou estoniens pour faire la leçon aux Grecs, cela relève d'un cynisme sans borne. Contre tous ces politiciens qui sont plus antiouvriers les uns que les autres, il faut affirmer une solidarité de classe entre tous les opprimés.

Les 80 milliards prévus pour la Grèce sont déjà provisionnés dans un fonds européen qui prêtera cet argent à la Grèce avec intérêt. Et cela fera encore le bonheur des banquiers et le malheur des Grecs. Car ce « plan d'aide », pas plus que les précédents, ne sauvera pas la Grèce. Il l'enfoncera, exactement comme l'usurier enfonce celui qui est surendetté, en lui accordant un nouvel emprunt le forçant à vendre maison et voiture.

Tous les experts le disent, l'acharnement contre la Grèce est absurde. Mais le bras de fer n'est plus financier, il est politique.

Les dirigeants européens veulent montrer qu'ils seront sans pitié avec les opprimés. Que ceux qui renâclent à payer leur dîme à la finance seront doublement punis. Que la loi du capital s'impose au-dessus de la démocratie, au-dessus de la vie de millions de femmes et d'hommes. Pour cela, les Grecs serviront d'exemple.

Les grandes puissances porteront la responsabilité d'avoir transformé la Grèce en pays du Tiers-Monde. Quant à Tsipras, il portera la responsabilité d'avoir trahi ses promesses.

En demandant à la population de s'exprimer sur les sacrifices qui lui étaient demandés, Tsipras a soulevé bien des illusions. Mais à quoi cela lui a-t-il servi ? À renforcer sa légitimité pour obtenir le soutien du Parlement et piétiner le vote de ses électeurs.

L'échec de Tsipras illustre l'impasse des politiques réformistes relayées ici par la « gauche de la gauche », de Mélenchon au PCF.

Tsipras n'a jamais prétendu contester l'ordre capitaliste et représenter les intérêts politiques des exploités contre leurs exploiteurs. Il se battait pour la dignité de la Grèce, pour qu'elle ne soit pas considérée comme une semi-colonie et pour le droit de décider plus librement de sa politique intérieure.

Eh bien, même cela, les grandes puissances ne le lui ont pas accordé et elles l'ont poussé à la trahison de ses propres engagements.

Avec la crise économique, la lutte des classes est devenue une guerre féroce où la bourgeoisie exige une soumission complète à la loi du capital. Chercher à négocier avec elle ou la supplier est vain. Les partis qui ne sont pas décidés à combattre la bourgeoisie et les racines de son pouvoir – la propriété privée des moyens de production, l'économie de marché et la concurrence – peuvent faire les promesses qu'ils veulent : ils gouverneront inévitablement dans l'intérêt du grand capital.

L'utopie n'est pas du côté révolutionnaire, elle est de croire que l'on peut concilier les intérêts des exploités avec ceux de la bourgeoisie.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

La loi Macron 3
Wendel : de l'acier à la finance 3
14-Juillet : veau d'or et soldats de plomb 3
Bouygues condamné 4
Parc de La Courneuve 4
SNCF : catastrophe de Bretigny 4
Xynthia 4
Municipalité de Savigny-sur-Orge : coupe dans les budgets sociaux 4
Intermarché Magny-le-Désert 11
Collège Bellefontaine – Toulouse 11
Galeries Lafayette – Lille 11

ENTREPRISES

Santé : l'hôpital sert à soigner la finance 8
Hospices civils de Lyon 8
CHU – Clermont-Ferrand 8
Hôpital Trousseau – Tours 8
Hôpital Trousseau – Paris 9
Hôpital Béclère – Clamart 9
Courrier des lecteurs 9
PSA : non au licenciement d'un médecin du travail 10
PSA Tremery 10
Autolive-Isolta – Poitiers 10

DANS LE MONDE

Iran : négociations sur le nucléaire 5
Il y a vingt ans : Srebrenica 5
Japon, derrière l'histoire officielle 5
La Grèce : impasse du réformisme 6
La férocité des créanciers 6
Hollande, la gauche et Tsipras 7
Les mensonges sur la Grèce 7
Junker fait la morale aux Grecs 7
Chine : spéculation et krach 12
Gaza : toujours sous les ruines 12

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

La loi Macron adoptée : contre les droits des salariés

À la veille du grand week-end du 14 juillet, en pleine crise grecque, bref dans l'indifférence générale, Valls a une troisième fois utilisé l'article 49.3 de la Constitution pour faire définitivement adopter sans débat la loi Macron, véritable déclaration de guerre au monde du travail.

Et chacun de son côté, Valls et Macron ont annoncé leur intention de mettre en application « vite et bien » en priorité toutes les mesures qui vont bénéficier aux entreprises, à commencer par celles qui facilitent les licenciements et la diminution des indemnités pour les salariés victimes d'un licenciement arbitraire.

Car, si cette loi s'étale sur plus de 300 pages, elle a une ligne générale claire : faciliter l'action libre des entrepreneurs dans tous les domaines. Et donc naturellement d'abord sur le terrain fondamental pour eux, celui qui leur permet de s'enrichir, la libre exploitation de leurs salariés.

Ainsi la loi va rendre encore plus aisés qu'auparavant les licenciements de toute nature, l'employeur ne risquant dorénavant que des pénalités minimes au cas où il violerait les règles de protection existant encore. Dans la foulée, les licenciements économiques bénéficieront de procédures réduites, de l'accélération de leur mise en route, de la suppression des contrôles, de la limitation de l'intervention de la justice. Le patronat et le gouvernement répétant en chœur et à grands cris que la meilleure défense de l'emploi est la liberté de licencier. Cela, au moment où l'on compte plus de 5 millions de chômeurs.

La liberté des patrons de violer la loi est par ailleurs renforcée dans les autres domaines se rapportant au travail et aux droits des salariés, en matière de conditions de travail et d'emploi, de règles de sécurité… Dorénavant, en dehors des faits de discrimination raciale ou sexiste, les patrons ne pourront plus être poursuivis pénalement et ne risqueront, au pire, qu'une contravention, si tant est que le ministre aille jusque-là.

Cette frénésie du gouvernement de satisfaire les attentes du patronat dans sa guerre contre les travailleurs s'est manifestée jusqu'au grotesque. D'abord, Macron lui-même a tenu à amender sa propre loi en l'aggravant encore. Et puis entre-temps est venu sur le tapis le projet de loi Rebsamen sur « l'amélioration du dialogue social », qui se fixe aussi pour objectif de limiter les droits des salariés et la contestation du pouvoir patronal. Et enfin Macron a ouvert la possibilité de modifier par décret et ordonnance le Code du travail, pour les neuf mois à venir, ce qui lui permettra d'aggraver le contenu de toutes ces attaques.

Reste à savoir jusqu'où et jusqu'à quand cette arrogance et ce mépris affichés contre la classe ouvrière tout entière pourront continuer sans réactions brutales et méritées.

Paul Sorel

Macron : le roi de quoi ?

« Il nous manque un roi », à en croire le ministre de l'Économie Macron. *« Il y a dans le processus démocratique et dans son fonctionnement un absent. Dans la politique française, cet absent est la figure du roi. »*

Brassens chantait : *« Il y a peu de chances qu'on détrône le roi des cons. »* Qu'on propose le poste à Macron : il saura le tenir dignement.

V.G.

Wendel : de l'acier à la finance

Wendel, le groupe financier héritier de l'exploitation des mineurs et sidérurgistes lorrains en particulier, s'est reconverti dans la finance, après avoir laissé à l'État le soin de fermer des usines et de moderniser celles qui restaient.

Le groupe a mis le cap sur tous les continents où il pouvait réaliser des opérations financières. En Afrique, il a pris une participation dans la société IHS, qui gère 23 000 tours de télécoms pour des opérateurs de téléphonie mobile.

En plein boom, IHS a doublé son chiffre d'affaires et augmenté son bénéfice de 130 %, réalisé sur les communications téléphoniques des Africains. Quant à sa marge bénéficiaire, elle est de 32 % ! Depuis fin 2013, Wendel a aussi une participation (13,3 % à fin 2014) dans un groupe diversifié, Saham. Basé au Maroc, Saham fait son miel dans l'assurance et les centres de relations clients. Wendel a aussi acquis Constantia Flexibles, une compagnie sud-africaine spécialisée dans le packaging.

Fin juin, Wendel a annoncé le rachat pour 1,5 milliard d'euros du numéro deux américain des sociétés de surveillance, AlliedBarton Security Service. Ses 60 000 salariés sont ainsi passés d'un gros fonds d'investissement américain, Blackstone, à celui des héritiers des maîtres de forges de Lorraine, qui sont 1 250 à prospérer sur la fortune accumulée par leurs ancêtres.

Les Wendel continuent de faire ce qu'ils savent faire depuis toujours : du fric, toujours du fric. Aujourd'hui, ce n'est même plus en construisant des outils de production, juste en achetant des entreprises déjà rentables. En 2014, le dividende offert aux actionnaires de Wendel a augmenté de 8 %.

Au royaume de la grande bourgeoisie, crise ou pas crise, tout va bien.

Étienne Hourdin

14-Juillet : veau d'or et soldats de plomb

Le défilé a été raccourci de quinze minutes : il y a eu moins d'effectifs et moins de véhicules blindés pour la traditionnelle revue du 14-Juillet. En revanche, le bombardement médiatique sur la grandeur de la France a été aussi pesant que d'habitude.

Les uniformes étaient rutilants, les armes et véhicules astiqués, le pas bien cadencé, les caméras étaient partout. Hollande a pu y aller de son couplet sur l'unité nationale, l'hommage aux unités spéciales de la police et de la gendarmerie, qui étaient intervenues lors des attentats de janvier et qui, pour la première fois, étaient de la revue. L'occasion était belle d'entonner le couplet sur ce qu'ils appellent *« l'esprit du 11 janvier »*.

Les discours appelant à se rassembler tous derrière « notre armée », « nos forces de police », sont classiques. Parler d'unité nationale ne peut faire oublier le chômage, les bas salaires, l'austérité qui frappent les classes populaires sous l'effet de la politique du gouvernement Valls.

Et puis, leurs envolées sur la lutte contre le terrorisme veulent dissimuler le rôle de l'armée française, engagée dans de sales guerres en Afrique et au Moyen-Orient. Derrière ces grands mots, l'armée française défend les intérêts des Total, Bouygues, Bolloré et consorts.

Comme chaque fois qu'il s'agit de militaires, les marchands de canons ne sont pas loin. Pour eux, le 14-Juillet est une foire exposition comme d'autres.

Boris Savin

L'armée mexicaine à l'école française

Amnesty International et des associations mexicaines des droits de l'homme ont protesté contre la présence de l'armée mexicaine au défilé du 14-Juillet à Paris.

Elles accusent cette armée d'être responsable de violences, tortures, enlèvements et détentions arbitraires, sous couvert de la guerre contre les narcotrafiquants. Dans cette guerre, l'armée ne vaut guère mieux que ceux qu'elle prétend combattre, beaucoup de ses cadres étant eux-mêmes impliqués dans ces trafics.

Entre 2010 et 2013, la Commission nationale des droits de l'homme a recensé 7 000 plaintes contre l'armée pour tortures et mauvais traitements, un comportement érigé en système, d'après les protestataires.

Des amateurs, à côté de l'armée française et de ses deux siècles d'exploits africains.

Alain Chevard

DR

Travail dissimulé : Bouygues condamné

Le 7 juillet, le tribunal correctionnel de Cherbourg a condamné Bouygues travaux publics et quatre sociétés qui lui sont liées pour travail dissimulé et prêt de main-d'œuvre illicite sur le chantier de l'EPR de Flamanville. 460 travailleurs roumains et polonais ont été employés entre 2008 et 2012 dans des conditions scandaleuses: absence de bulletins de paie, non-respect du smic, paiement en espèces, absence de congés payés, non-déclaration d'accidents du travail, non-paiement de la prime de précarité, retenues sur salaire à tout propos et conditions de logement déplorables.

La condamnation de Bouygues en tant qu'organisateur et responsable est un encouragement à ne pas laisser faire tout et n'importe quoi. Mais les travailleurs ont été renvoyés en 2012 dans leur pays dans des conditions indignes et Bouygues, qui a au passage escroqué 12 millions d'euros de cotisations sociales, a été condamné à seulement 25 000 euros d'amende. L'argument qui a pesé pour une telle clémence est que, au-delà de 30 000 euros, la société aurait été interdite d'accès aux marchés publics. Il y a donc la loi et… son application. Et quand on s'appelle Bouygues, on sait faire en sorte de ne pas être trop égratigné.

S. B.

Parc de La Courneuve : non à la spéculation immobilière !

Depuis avril, tous les dimanches, plusieurs centaines d'habitants participent à des pique-niques de protestation au parc de La Courneuve en Seine-Saint-Denis, contre un projet de construction de plus de 20 000 logements autour et dans le parc. Ce projet, présenté dans le cadre du Grand-Paris, consiste à offrir aux spéculateurs immobiliers de vastes espaces des 400 hectares du parc.

Vrai bol d'air au cœur de la ville, le parc de La Courneuve est une réussite paysagère. Les banlieues populaires alentour en bénéficient. Plus de 2 millions de personnes y passent chaque année.

Les habitants ont reçu cette décision comme une gifle. Pour ce projet spéculatif, il y aurait donc de l'argent, et il n'y en aurait pas pour enfouir l'autoroute A1 qui empêche les habitants de La Courneuve d'accéder facilement au parc, ou pour rénover correctement les logements existants autour du parc !

Une pétition a recueilli plus de 10 000 signatures. Suite au mouvement de protestation, le président PC du conseil départemental a modifié sa position et écrit au Premier ministre, qui a répondu dans une lettre disant tout et son contraire. Le président du conseil départemental indique maintenant qu'une concertation se tiendra en juillet et août, période qui, à l'évidence, n'est pas la plus opportune. Les habitants concernés apprécieront.

Correspondant LO

Catastrophe de Brétigny : les lenteurs de la justice

Dimanche 12 juillet, un rassemblement s'est tenu devant la gare de Brétigny-sur-Orge dans l'Essonne, pour commémorer la catastrophe ferroviaire qui s'y est produite il y a deux ans.

Aux côtés du ministre des Transports et du président de la SNCF, Christiane Taubira avait fait le déplacement pour répondre au mécontentement des associations de victimes vis-à-vis des lenteurs de la justice.

En effet, cela fait maintenant un an que les experts nommés par la justice ont rendu un rapport qui mettait clairement en cause les économies faites par la SNCF sur la maintenance, évoquant même *« un état de délabrement jamais vu ailleurs »*. Mais la SNCF a mis en cause le sérieux de l'expertise. Par ailleurs, les moyens de la justice ont toujours été insuffisants. Les juges d'instruction chargés de l'enquête l'ont dénoncé, en juin.

Taubira a fait un geste en confirmant la nomination d'un juge d'instruction, de plusieurs greffiers et de deux substituts supplémentaires. Ces nominations ont satisfait le président de l'association des victimes de l'accident, qui a cependant ajouté : *« On va rester vigilants. »*

Il y a de bonnes raisons de rester vigilant, en effet. Car la direction de la SNCF ne met toujours pas les moyens humains suffisants pour assurer la sécurité du réseau ferré et refuse de reconnaître que cette politique est responsable de la catastrophe de Brétigny.

Jacqueline Lepin

Xynthia : rien n'a changé

Un rapport sénatorial publié le 7 juillet fait le point sur les risques d'inondation, cinq ans après la mort de 47 personnes lors de la tempête Xynthia de février 2010.

L'axe du rapport *Pour une véritable culture du risque* contribue à diluer et occulter les responsabilités. Incidemment sont cependant relevées des défaillances actuelles de l'État qui, comme celles qui ont conduit à la catastrophe de 2010, relèvent d'économies criminelles sur les dispositifs de protection des populations.

Ainsi, alors que pour la seule Vendée *« les travaux programmés* [après Xynthia] *portent sur 76 km de digues, seuls 8 kilomètres ont été réalisés à ce jour »*. En cause, *« la multiplicité des intervenants et les coûts financiers qui pèsent sur les collectivités locales »*. Celles-ci *« ont dû parfois financer elles-mêmes l'entretien des digues »*. Le rapport aurait pu ajouter « et leur construction » : ainsi la petite commune sinistrée de Charron (Charente-Maritime) a bâti à ses frais en 2013 une jetée, faute d'argent pour construire une vraie digue.

Le rapport souligne aussi l'importance de l'aide qui était apportée par les préfectures pour étudier les demandes de permis de construire les plus litigieux (c'est-à-dire en zone inondable). Limitée aux petites communes depuis 2007, cette aide des services de l'État a disparu le 1er juillet 2015. Les communes sont maintenant livrées à elles-mêmes.

En fait de culture du risque, l'État révèle surtout une culture du moindre coût, en tout cas concernant la protection des populations les plus modestes, comme en témoigne la priorité qui a été donnée à la construction de digues protégeant les plus riches communes de l'île de Ré.

Correspondant LO

Savigny-sur-Orge : la municipalité taille dans les budgets sociaux

À Savigny-sur-Orge, commune de 37 000 habitants dans l'Essonne, en région parisienne, l'heure est aux économies du fait de la diminution des dotations de l'État. Le maire de droite n'y est pas allé de main morte : suppression des subventions à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) et de la moitié des subventions aux associations, fermeture de la crèche municipale et fermeture du centre de vacances de la Savinière, en Vendée, qui fonctionnait depuis 1932 et accueillait près de 2 000 enfants chaque année. Résultat : 24 personnes licenciées à la MJC, le contrat de la mairie avec les 32 assistantes maternelles rompu et l'incertitude pour la cinquantaine de personnes qui s'occupaient de la Savinière. Quant aux enfants dont les familles n'ont pas les moyens de partir en vacances, ce n'est visiblement pas le problème du maire, pas plus que l'augmentation des coûts de garde d'enfant qu'entraîne la fermeture de la crèche municipale.

Un collectif *« Sauvons l'enfance à Savigny »* s'est créé et a recueilli 6 000 signatures pour dénoncer ces mesures. Plus de 300 personnes se sont mobilisées et, lors d'un vide-grenier, 65 membres du collectif ont distribué 17 000 tracts à la population, en grande majorité hostile à ce projet. Mais le maire s'est montré inflexible. Au conseil municipal, le 17 juin, la police a évacué manu militari les manifestants venus s'opposer à ces coupes sauvages dans les budgets sociaux. Et c'est à huis clos que les conseillers municipaux de droite ont voté ces décisions budgétaires.

Pour le collectif, la lutte n'est pas finie.

Correspondant LO

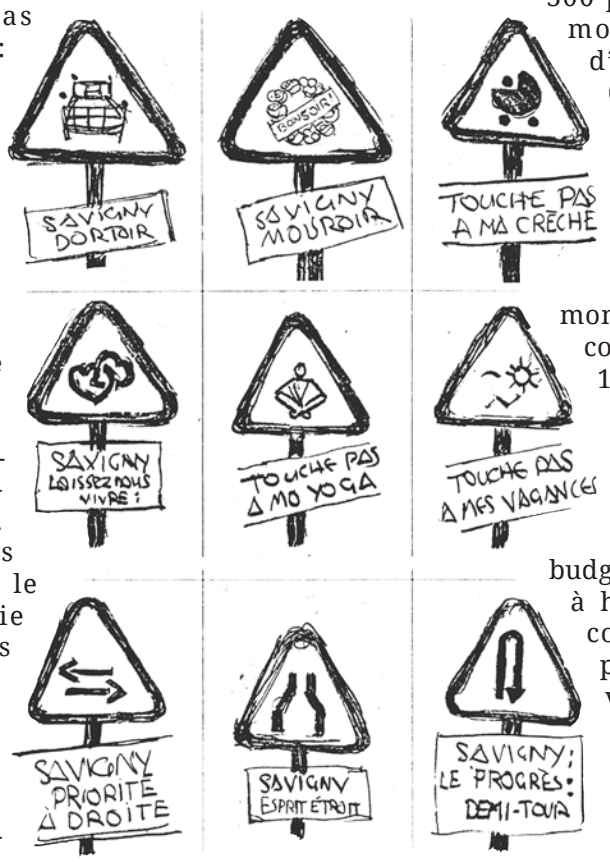

Panneaux contestataires

Accord sur le nucléaire iranien : ennemis d'hier et amis de demain

Les ministres des Affaires étrangères des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne, auxquels se sont joints ceux de la Russie et de la Chine, ont conclu le 14 juillet à Vienne avec leur homologue iranien, Mohammad Javad Zarif, un accord concernant le nucléaire iranien.

Il semble désormais probable que les dirigeants impérialistes lèvent, au moins en partie, les sanctions internationales qui étouffent l'économie du pays depuis des années, en échange d'un engagement de Téhéran à ne pas prévoir de débouchés militaires à son industrie nucléaire. Mais en fait, derrière le nucléaire iranien, d'autres questions sont en jeu.

Trente ans durant, depuis la chute du chah Reza Pahlavi, soutien pendant des décennies des puissances impérialistes, balayé en 1979 par un soulèvement populaire, la République islamique d'Iran a été en butte à l'hostilité des États-Unis. La dictature réactionnaire des mollahs n'est certes pas inconciliable avec les intérêts des impérialistes occidentaux, qui soutiennent des régimes tout aussi obscurantistes. Mais celui-ci était considéré comme trop incontrôlable à leurs yeux, et surtout trop soucieux de son indépendance vis-à-vis des intérêts occidentaux.

Le chaos créé par l'intervention américaine de 2003 en Irak, aggravé par l'offensive de l'organisation État islamique (EI) dans la région, a changé la donne. L'Iran intervient en Irak contre l'EI, en armant et en finançant des milices. Il est ainsi devenu depuis plusieurs années un soutien, encore officieux, de la politique de l'impérialisme américain. Il présente en outre l'avantage d'être un des rares États à faire preuve de stabilité dans une région gagnée par le chaos.

Il existe aussi une certaine pression des multinationales, pas seulement américaines, qui veulent reprendre pied dans ce pays. Il renferme la deuxième réserve mondiale de gaz et la quatrième de pétrole. Il représente un marché de près de 80 millions de consommateurs, dont une partie est solvable. En février 2014, plus d'une centaine de hauts dirigeants d'entreprises françaises s'étaient déplacés en Iran, profitant d'une levée partielle et provisoire des sanctions. Que le régime iranien soit une dictature ne rentre pas en ligne de compte. Ce fait n'a pas entravé la recherche d'un accord, bien au contraire. Du point de vue des dirigeants occidentaux, c'est même un avantage, pourvu que leur ordre et les profits de leurs multinationales soient garantis.

Aline Rétesse

Il y a vingt ans : le massacre de Srebrenica, les criminels et leurs complices

Il y a vingt ans, le 11 juillet 1995, les milices serbes de Bosnie occupaient l'enclave de Srebrenica, que l'ONU avait pourtant proclamée « zone de sécurité ».

Les forces de l'ONU, chargées de protéger les populations civiles, ne firent pas le moindre geste pour les défendre. Pire, elles aidèrent les miliciens serbes à faire le tri entre les hommes, les femmes et les jeunes enfants qui furent déplacés. Tous les hommes catalogués comme Musulmans, dont certains avaient tout juste seize ans, furent massacrés, soit 8 000 personnes.

L'éclatement de la Yougoslavie suivie d'années de carnages

La Yougoslavie avait été unifiée par Tito, arrivé au pouvoir à la tête du Parti communiste après la Deuxième Guerre mondiale. Jusqu'à sa mort, en 1980, un relatif équilibre avait été maintenu entre les différentes républiques nationales réunies dans la fédération yougoslave. En juin 1991, deux d'entre elles, la Slovénie et la Croatie, déclarèrent leur indépendance. En réaction, l'armée serbe, héritière de l'appareil militaire fédéral, tenta sans succès de les retenir. Ce fut le début d'une guerre sanglante.

La guerre entre la Croatie et la Serbie terminée, les ennemis de la veille, le serbe Milosevic et le croate Tudjman, s'entendirent pour se partager la Bosnie, une autre des républiques yougoslaves qui s'apprêtait, elle aussi, à proclamer son indépendance. La guerre qui s'ensuivit dura de 1992 à 1995. Elle fit 200 000 à 300 000 morts, essentiellement des civils, et plus de 4,5 millions de réfugiés et de personnes déplacées.

En Bosnie, plus encore que dans le reste de la Yougoslavie, vivait une mosaïque de populations entremêlées : sur 4,3 millions d'habitants, elle comptait environ 31 % de Serbes, 17 % de Croates et plus de 43 % de Musulmans, dénomination qui désignait les autres habitants, qui n'étaient pas tous de confession musulmane. Pour assurer leur contrôle sur des territoires homogènes, les dirigeants nationalistes des différents bords armèrent des milices qui pratiquèrent massivement l'épuration ethnique, creusant un fossé de sang et de haine entre des populations qui avaient vécu jusque-là dans les mêmes villages et les mêmes quartiers.

La responsabilité écrasante des puissances impérialistes

Au début du conflit, les rivalités économiques et politiques des dirigeants impérialistes européens les poussèrent à appuyer des cliques nationalistes différentes, accélérant ainsi l'éclatement de la Yougoslavie. L'Allemagne soutint, par exemple, les nationalismes slovène et croate, comme elle l'avait fait avant 1945, et la France, celui du serbe Milosevic, comme, quelques décennies auparavant, elle l'avait fait pour la monarchie serbe.

Par la suite, soucieux de mettre un terme à cette guerre qui devenait un facteur d'instabilité en plein cœur de l'Europe, les dirigeants occidentaux s'appuyèrent sans le moindre scrupule sur les responsables de ces massacres. Les accords dits de Dayton, obtenus en 1995 sous le patronage des États-Unis, entérinèrent la création de zones « ethniquement pures ». Délibérément, les dirigeants impérialistes laissèrent les massacres se dérouler sous les yeux des troupes envoyées en Bosnie sous le drapeau de l'ONU car cela favorisait leur « plan de stabilisation ».

Vingt ans plus tard, les dirigeants occidentaux commémorent l'un de ces massacres. Mais ils en ont été complices, pour ne pas dire les instigateurs.

A.R.

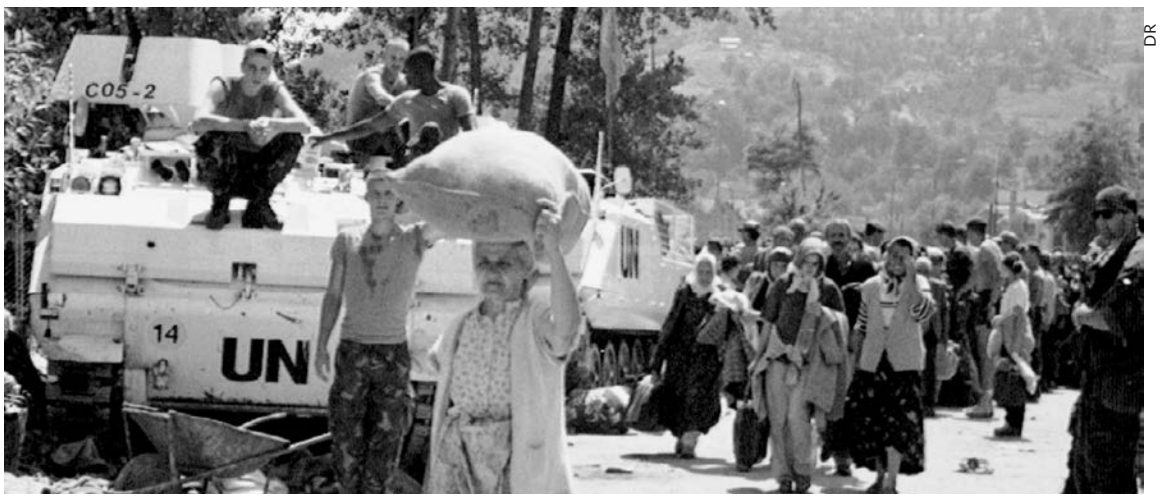

DR

Les troupes de l'ONU observent l'exode des habitants de Srebrenica sans intervenir.

Japon : derrière l'histoire officielle, l'exploitation capitaliste

Vingt-trois sites industriels datant de l'ère Meiji (1868-1912) ont été choisis par l'Unesco parce qu'ils incarnent *« le premier transfert industriel réussi de l'Occident vers un pays non occidental »*.

Ces usines, mines et chantiers navals représentent l'industrialisation tardive mais rapide du Japon, suite à l'ouverture imposée par les États-Unis et souhaitée par une partie de la bourgeoisie japonaise.

Pour des générations de travailleurs, en revanche, ces sites témoignent surtout d'une exploitation féroce. Ainsi, à partir de 1890, Mitsubishi exploita une mine de charbon sur l'île Hashima, appelée « île navire de guerre » pour l'aspect que donnaient à cet endroit les digues et les tours en béton. Jusqu'à 5 260 travailleurs et leurs familles étaient parqués sur cette île dans des logements minuscules. Les habitants y vivaient sans eau courante jusqu'en 1957. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, des travailleurs coréens furent déportés sur l'île et 1 300 y laissèrent leur vie. Le boom économique des années 1960 aidant, Mitsubishi améliora quelque peu les conditions de vie des travailleurs… avant de fermer la mine en 1974.

Malgré les efforts de politiciens et de médias, la décision de l'Unesco n'a pas fait l'unanimité de la population vivant à proximité des sites concernés. Vingt personnes seulement se sont retrouvées à la mairie pour fêter l'événement.

Paul Mori

Grèce : l'impasse du réformisme

Nombre de ceux qui ont été solidaires des classes populaires grecques ont été surpris et déçus par la façon dont Tsipras a trahi le non au référendum, puis par sa capitulation. Tsipras s'est fait élire en dénonçant les plans d'austérité et en promettant qu'il protègerait les plus démunis, augmenterait le smic et préserverait les petites retraites. Mais cela n'en fait pas pour autant un représentant des intérêts des exploités. Il ne l'a d'ailleurs jamais prétendu.

Tsipras s'est toujours placé dans le cadre de l'ordre capitaliste. Il n'a jamais contesté la domination de la bourgeoisie, ni même le paiement de la dette, c'est-à-dire le droit des financiers de prélever leur dîme sur son pays. Il cherchait à arracher une marge de manœuvre pour restaurer « la souveraineté » et la « dignité » de son pays. Il revendiquait, comme il l'a encore fait dans sa déclaration du 8 juillet devant le Parlement européen, *« le droit de choisir, en tant que gouvernement souverain, de décider où nous concentrerons ou augmenterons le fardeau fiscal »*.

Comptait-il pour forcer la main aux représentants européens de la bourgeoisie sur la pression électorale ? Mais la grande bourgeoisie se moque bien d'être désavouée par la volonté populaire ! Elle ne tient pas son pouvoir des urnes, elle le tient de sa mainmise sur les banques, les usines, les chaînes de distribution, sur toute l'économie.

Tsipras a sans doute espéré pouvoir raisonner les créanciers. En effet, les plans d'austérité imposés à la Grèce sont absurdes puisqu'en plongeant le pays dans la récession, ils diminuent sa capacité de rembourser. Las, les représentants de la bourgeoisie en ont profité pour administrer une leçon politique et montrer aux peuples qu'il est impossible de leur désobéir.

Respectueux de la bourgeoisie, Tsipras n'a pas cherché à construire un véritable rapport de force vis-à-vis de la bourgeoisie internationale et grecque. Il n'y a pourtant pas besoin d'être révolutionnaire pour faire payer un tant soit peu la bourgeoisie de son pays. Eh bien même cela, Tsipras ne l'a pas fait. Il n'a, par exemple, pas supprimé l'exemption fiscale dont bénéficient les armateurs grecs et l'Église orthodoxe. Pendant des mois, il s'est refusé à décréter le contrôle des capitaux et a laissé les plus riches sortir des centaines de millions du pays, acculant les banques à la faillite.

Tsipras appartient à cette catégorie de dirigeants de pays pauvres qui ont essayé de desserrer l'étau des grandes puissances dont le représentant le plus déterminé fut Castro. Ce dernier est allé le plus loin dans la résistance à l'impérialisme parce qu'il tenait son pouvoir d'un soulèvement paysan et parce qu'il a pu s'appuyer sur le soutien de sa population mobilisée et sur celui de l'Union soviétique. Mais le choix fondamental d'accepter l'ordre capitaliste fait par Castro n'a pas permis au peuple cubain de se libérer de l'impérialisme comme on le voit aujourd'hui. La tentative de Tsipras, purement éléctoraliste, a conduit à une lamentable capitulation.

Opposer la force sociale des travailleurs au pouvoir du capital

Ce qui se passe en Grèce prouve, une fois de plus, qu'il est illusoire de chercher à concilier les intérêts des exploités avec ceux de la bourgeoisie. En faisant croire qu'il est possible de rendre la domination du capital moins cruelle pour leur peuple, les dirigeants réformistes et nationalistes trompent les exploités. La guerre de classe est féroce et implacable. Et avec la crise, la bourgeoisie ne cédera plus aucune miette sans y être forcée par une mobilisation de masse et un rapport de force qui lui fasse craindre de perdre son pouvoir.

Les classes populaires grecques viennent d'apprendre que même des revendications aussi modérées que le maintien des pensions pour les plus démunis ne seront pas accordées d'en haut. La préservation de leurs intérêts vitaux dépend de leur capacité à se battre. Ce que l'on peut espérer c'est que les exploités grecs n'abandonneront pas leurs revendications sur leurs conditions de vie et qu'ils n'accepteront pas les nouveaux reculs que le gouvernement Tsipras veut leur imposer.

Mais au-delà de cette nécessité vitale, il faut que les travailleurs en Grèce comme ailleurs fassent naître une force politique prête à défendre les intérêts de classe des exploités, à commencer par la nécessité d'avoir un emploi, un salaire et une retraite décente. Une force politique qui ne trompe pas les opprimés en mettant en avant des mots d'ordre prétendument radicaux qui ne font pas avancer d'un pouce la situation matérielle des exploités – et l'annulation de la dette ou de la sortie de l'euro prônées de plus en plus par la gauche réformiste française sont à ranger dans cette catégorie.

Un parti politique qui ne cherche pas à composer avec la bourgeoisie mais qui se donne pour but de la renverser, car c'est en ayant la perspective de la suppression de la propriété privée des moyens de production et de l'exploitation que les travailleurs sauront mener les combats, y compris partiels, qui sont devant eux.

Lila Vermer

La férocité du plan des créanciers

***« La liste des demandes de l'Eurogroupe est une folie »*, a déclaré le prix Nobel d'économie Paul Krugman. Même ceux qui se font habituellement les relais des créanciers n'ont pu que constater que *« le plan de réformes accepté par la Grèce aura un effet récessif »*, comme l'a écrit le journal *Les Échos*.**

En effet, avant même toute discussion sur la possibilité d'avoir accès à un nouveau crédit, le gouvernement grec doit faire voter par son parlement dès le 15 juillet et avant le 22 juillet une première série de mesures d'austérité. La TVA devrait être montée à 23 % pour la plupart des produits. Le taux réduit à 13 % concernerait l'eau, l'alimentation de base et l'énergie. L'âge de la retraite devrait passer à 67 ans et le gouvernement devrait annoncer l'arrêt de l'allocation pour les petites pensions à partir de fin 2019. Et en cas de risque de dépassement d'un budget public, des blocages automatiques devraient empêcher tout nouveau déficit.

Le gouvernement grec s'est engagé à *« entreprendre un réexamen rigoureux et une modernisation des négociations collectives, de l'action syndicale et [...] des procédures de licenciements collectifs »*. Le travail du dimanche devra être instauré. Le plan pousse le gouvernement grec à revenir sur certaines mesures déjà prises, notamment en licenciant certains fonctionnaires récemment embauchés. Et pour toute nouvelle loi liée au plan de redressement, le gouvernement aura l'obligation de *« consulter les institutions* [créancières] *et convenir avec elles tout projet législatif [...] avant de le soumettre à la consultation publique ou au Parlement »*, ce qui n'est rien de moins que la mise sous tutelle du gouvernement grec que prétendait refuser Syriza.

Enfin, ce dernier a dû accepter de mettre en place un fonds qui regroupera pour 50 milliards d'euros d'entreprises publiques à privatiser. Il s'agit d'un montant exorbitant compte tenu de la taille de l'économie grecque. Cela signifie qu'aux privatisations déjà envisagées comme celles des aéroports régionaux, des plus importants ports du pays, ou du réseau d'électricité, devront s'ajouter bien d'autres secteurs. Et le fruit de la vente de ces entreprises devra servir au moins pour 25 % à rembourser immédiatement les créanciers.

En échange de tout cela, le gouvernement grec n'a obtenu qu'une vague promesse de discussion sur un rééchelonnement du paiement de sa dette publique.

Alors que depuis 2008 l'économie grecque s'est continuellement effondrée, étranglée par une dette qui n'a jamais réellement diminué, la finance cherche aujourd'hui à pomper encore plus de profits ce qui va inévitablement aggraver encore plus la situation. Mais les chefs d'État qui jouent le rôle d'huissiers des institutions financières ne veulent pas et n'ont jamais voulu « aider la Grèce ». Ils veulent faire un exemple et montrer à tous les exploités d'Europe ce qu'il en coûte de les contester même simplement à travers les urnes.

Pierre Royan

Hollande et Tsipras : le baiser qui tue

François Hollande joue au chevalier blanc auquel la Grèce devrait son salut. Cette mauvaise tragi-comédie, dans laquelle Angela Merkel tient le rôle de la méchante, cache les coulisses d'une opération lors de laquelle la France et l'Allemagne se sont partagé les rôles. Les deux gouvernements, français et allemand, chacun à sa façon, ont exercé une pression maximale sur le gouvernement grec.

Déjà, avant le référendum du 5 juillet, Hollande s'était prononcé pour que la population grecque accepte les attaques prévues par le projet d'accord. *« Si c'est le oui, la négociation peut très facilement s'engager. Si c'est le non, on rentre dans une forme d'inconnu »*, avait-il déclaré. Le 8 juillet, trois jours après le non au référendum, il intervenait pour dicter à la Grèce un nouveau projet plus féroce encore que le précédent. Des hauts fonctionnaires du ministère français des Finances sont allés jusqu'à tenir le stylo du gouvernement grec pour l'aider à présenter des réformes qui reprennent largement la potion refusée par le référendum. Tsipras a reçu le projet gréco-français le 9 juillet au matin. Il l'a fait aussitôt valider par le Conseil des ministres puis voter la nuit suivante par une majorité comprenant une grande partie de son opposition au Parlement grec. Hollande a salué alors ce programme *« sérieux et crédible »*, et pour cause, puisque son gouvernement l'avait largement inspiré.

Si Hollande a aidé le Premier ministre grec à quelque chose, c'est à trahir ses électeurs.

Jean Sanday

DR

Mélenchon, Laurent, Duflot : un alignement significatif

Les tractations pour imposer des reculs impitoyables à la population grecque ont été l'occasion, pour les dirigeants des partis dits de la gauche de la gauche, de Jean-Luc Mélenchon du Parti de gauche, à Cécile Duflot des Verts en passant par Pierre Laurent du PCF, de se ranger comme un seul homme derrière Hollande.

Du tweet de Duflot pour dire à Merkel : *« Maintenant, ça suffit »*, aux déclarations de Pierre Laurent selon lesquelles *« Merkel veut une humiliation politique du peuple grec »*, ils ont tous chanté la même chanson, selon laquelle le peuple grec serait victime de l'intransigeance de l'Allemagne alors que Hollande et la France défendraient à la fois l'Union européenne et les intérêts de la Grèce. Sans surprise, la palme du chauvinisme antiallemand est revenue à Mélenchon qui n'a pas hésité, avant de faire machine arrière, à comparer la politique allemande à celle des Nazis, disant : *« Pour la troisième fois dans l'histoire, l'obstination d'un gouvernement allemand est en train de détruire l'Europe. »*

Ces propos détournent les classes populaires des véritables responsables des reculs imposés aujourd'hui aux Grecs, mais aussi à tous les peuples. Après coup, certains représentants de cette gauche qui se prétend radicale s'apprêtent à voter au Parlement français contre l'accord signé à Bruxelles. Il n'empêche, derrière ces réticences et ces contradictions, ils auront chacun avec leur petite musique, contribué à soutenir Hollande et Valls qui mènent ici une politique tout aussi antiouvrière et autoritaire.

Xavier Lachau

Les mensonges sur la Grèce

Les Grecs, « des fainéants » ?

« Le problème, c'est qu'on ne travaille pas assez en Grèce », a déclaré Sarkozy au journal de 20 h sur TF1.

Selon les enquêtes rassemblées par l'OCDE, la durée hebdomadaire moyenne de travail en 2014 était de 41,9 heures en Grèce, un chiffre qui dépasse de 4,6 heures la durée hebdomadaire moyenne en France et de 6,6 heures celle de l'Allemagne.

Cette idée est reprise par bien d'autres, politiciens et journalistes de tout bord. C'est un bobard parmi tant d'autres, à propos de la Grèce.

J. S.

Vrai ou faux ?

On nous serine que, contrairement aux Grecs, les peuples espagnol et portugais auraient accepté de faire des efforts, ce qui aurait permis à leur économie respective de s'assainir. Curieuse façon de présenter les choses.

Car ce n'est pas de leur plein gré que les travailleurs espagnols, portugais et autres ont accepté la dégradation de leurs salaires, la généralisation de la précarité, des temps partiels, un chômage qui a crevé les plafonds, les coupes drastiques dans les dépenses de santé, d'éducation, et dans les retraites... En Espagne, au Portugal et ailleurs, ils ont été nombreux à participer à des manifestations pour protester. Et si « les bons indicateurs sont désormais de retour », selon les économistes, les conditions de vie des travailleurs n'ont connu aucune amélioration, bien au contraire.

En revanche, les mesures d'austérité ont bel et bien profité aux capitalistes d'Espagne, du Portugal, et d'ailleurs...

Irène Lénard

Ceux qui ne connaissent pas l'austérité

À entendre des dirigeants politiques y compris de gauche, les classes populaires grecques paient pour avoir vécu au-dessus de leurs moyens. Quelques centaines de familles de la grande bourgeoisie possèdent l'essentiel de l'économie grecque. Elles sont propriétaires de banques, d'entreprises pharmaceutiques, de travaux publics, d'équipements militaires.

Or, même aujourd'hui, malgré la crise, les armateurs sont encore exemptés d'impôts par la Constitution. Et les plus grandes fortunes échappent miraculeusement aux contrôles de la Banque centrale européenne (BCE). Elles ont pour la plupart expatrié leurs capitaux : 120 milliards d'euros seraient ainsi passés à l'étranger.

Un seul de ces grands propriétaires, actionnaire dans le secteur des médias et dans le BTP, a été mis en garde à vue pour évasion fiscale. Mais, après avoir signé un chèque de 1,8 million d'euros, il a été libéré au bout de quelques heures.

En Grèce, comme ailleurs, on ne fait la morale qu'aux pauvres.

Yacine Seyrig

LuxLeaks : et dire que Juncker fait des leçons de morale aux Grecs !

Depuis le 1er juillet, le Luxembourg préside pour six mois l'Union européenne. L'occasion pour le lanceur d'alerte Antoine Deltour, à l'origine du scandale LuxLeaks, et son comité de soutien, de demander à l'UE de *« tourner la page des pratiques antérieures en matière d'évitement fiscal des multinationales »*.

Ancien employé de la société d'audit luxembourgeoises PwC (PricewaterhouseCoopers), Antoine Deltour est en effet inculpé depuis décembre dernier au Luxembourg pour violation du secrets des affaires et accès frauduleux à un système de traitement automatisé de données. Il risque une condamnation allant jusqu'à cinq ans de prison et 1,25 million d'amende. Le procès pourrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Antoine Deltour avait copié sur le serveur informatique de son entreprise des centaines d'actes fiscaux confidentiels. Les informations transmises avaient ensuite été publiées par la presse, déclenchant le scandale LuxLeaks, qui avait mis en lumière les accords passés entre le Luxembourg et les multinationales, permettant à celles-ci de ne pas payer d'impôt.

À l'époque des faits, le Premier ministre était Jean-Claude Juncker... aujourd'hui président de la Commission européenne ! Laquelle a fait mine de se saisir du problème et a lancé mi-juin un *« plan d'action pour tenter d'harmoniser les 28 systèmes européens d'impôt sur les sociétés »*. Mais on se hâte lentement : d'ici 18 mois, la Commission devrait donner des recommandations, étant entendu que, charbonnier restant maître chez soi, chaque pays restera libre de fixer ses taux d'imposition.

Autant dire que les multinationales ne vont pas être trop dérangées dans les paradis fiscaux placés au cœur de cette Union européenne qui ose faire la morale aux Grecs qui *« ne payeraient pas leurs impôts »*.

Étienne Hourdin

Santé : quand l'hôpital sert à soigner la finance

Le 8 juillet, un rapport de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale est venu rappeler que la santé est aujourd'hui victime d'une véritable hémorragie financière, qui vide les comptes des hôpitaux au nom du remboursement de leur dette.

Entre 2002 et 2013 cette dette a triplé, passant de 10 à 30 milliards d'euros, remettant en cause leurs capacités de fonctionnement et d'investissement. La raison en est deux plans gouvernementaux, les plans Hôpital 2007 et Hôpital 2012, qui ont poussé les hôpitaux dans les griffes des banques. Au travers de la tarification à l'activité, les hôpitaux ont été mis en concurrence entre eux, avec des objectifs de rentabilité. Nombre d'entre eux, incités par les plans gouvernementaux à se moderniser, entreprirent d'importantes opérations immobilières, souvent de prestige, qui furent financées en très grande partie par des emprunts auprès des banques. *« La dette est la résultante d'un système pousse-au-crime, puisque les plans Hôpital 2007 et Hôpital 2012 n'ont pas été des plans d'investissement au sens strict, mais des plans d'aide à l'emprunt. Sur les 6 milliards d'euros du plan Hôpital 2007, il n'y avait qu'un milliard sous forme de subventions. On a donc poussé les établissements à s'endetter »*, selon la commission.

Un directeur d'hôpital, cité par la commission, a résumé l'objectif de ces plans : *« Les plans Hôpital 2007 et Hôpital 2012 ont été vécus comme un soutien davantage au monde bancaire qu'au monde hospitalier public. »* Les banques (Dexia, le Crédit agricole, la Caisse d'épargne, Royal Bank of Scotland) ont pratiqué un « marketing offensif », avec plusieurs centaines de commerciaux sur le terrain pour placer leurs produits financiers, dont 10 à 15 % étaient des prêts à taux variables, aujourd'hui qualifiés de toxiques.

Chaque année, les sommes détournées par les banques dans le cadre du remboursement de ces emprunts se montent à 2,5 milliards d'euros, capital et intérêts compris. Autant d'argent qui pourrait servir à embaucher les milliers d'agents hospitaliers qui manquent, à maintenir les hôpitaux, les maternités de proximité. Mais cette manne pour le système financier n'est pas près de se tarir, car les recommandations faites par la commission se limitent à former aux pratiques financières les équipes dirigeantes des établissements de santé.

Serge Benham

Hospices civils de Lyon : asphyxiés par les banques

Lors de sa récente visite à Lyon, la ministre de la Santé Marisol Touraine a annoncé qu'il n'y aurait pas une seule suppression de poste cette année aux Hospices civils de Lyon. La réalité est tout autre.

Les plans d'économies budgétaires se succèdent et se ressemblent : c'est le septième. Mais cette année c'est encore pire, au point que même les représentants des médecins, d'habitude plutôt enclins à accepter les plans d'économies, ont refusé de voter le projet de budget 2015. Car l'effort demandé passerait de 20 à 40 millions d'euros d'économies, ce qui signifierait la suppression de 129 postes.

Depuis 2000, deux hôpitaux ainsi que de nombreux services ont été fermés dans l'agglomération. Malgré cela, le nombre de malades a augmenté avec, par an, 30 000 séjours de plus qu'il y a sept ans. Il y a eu aussi l'industrialisation de la lingerie et de la cuisine. Au total, mille postes ont disparu et, malgré cela, le budget est toujours dans le rouge. Ce n'est pas étonnant car la direction générale, pour moderniser et construire de nouveaux bâtiments, a emprunté aux banques privées, entraînant une dette énorme de 880 millions d'euros. Année après année, les intérêts à rembourser creusent le déficit.

À l'hôpital de la Croix-Rousse, la direction a annoncé un million d'économies aux dépens du personnel : restructuration des services de réanimation, regroupement de consultations, moins de remplacements d'été, suppression de postes chez les administratives, les kinés et même chez les cadres (mais pas chez les directeurs !) mais aussi, contrairement à ce qu'elle prétend, chez les soignants.

Ainsi la spirale infernale n'est pas près de s'arrêter : toujours plus de gains de productivité réalisés sur le dos du personnel, qui essaie de préserver la qualité des soins, mais aussi sur le dos des malades.

Au nom de la dette, la direction et le ministère sabrent dans les effectifs, alors que l'hôpital public devrait servir à soigner les malades dans les meilleures conditions, avec un financement par dotations de l'État, au lieu d'être une machine à rapporter des profits aux banques. Comme leurs collègues parisiens de l'AP-HP, les travailleurs des Hospices civils de Lyon ont le nombre et la force pour défendre leurs conditions de travail et revendiquer d'assurer l'accueil et les soins des patients dans des conditions normales.

Correspondant LO

Hôpital Trousseau – Tours : grève contre les restructurations

Dimanche 5 juillet, les travailleurs de cinq services du CHU Trousseau de Tours se sont déclarés en grève. Commencée à l'USCC (Unité de surveillance continue chirurgicale), la contestation s'est étendue aux services de dermatologie, onco-gastrologie, réanimation neurotraumatologie et au service des brûlés. Ils rejettent les restructurations en cours et contestent les fermetures de lits, la dégradation de leurs conditions de travail et bien sûr, comme partout, le manque d'effectif.

Ceux de dermatologie ont participé nombreux déjà au rassemblement du 11 juin devant l'Agence régionale de santé (ARS) à Tours. D'autres services avaient également grossi les rangs de la manifestation du 25 juin.

Au fur et à mesure des annonces de restructuration, la colère s'est propagée dans l'hôpital. Ceux de l'USCC, qui reçoit les greffes de foie, sont allés convaincre ceux des autres services de faire grève avec eux. Le jeudi 9, ils se sont retrouvés à toutes les entrées du CHU, aux ascenseurs lors des embauches et débauches, pour diffuser des tracts et faire signer une pétition. D'autres se sont retrouvés à 15 heures en ville pour expliquer leur mouvement à la population et, dans une atmosphère bon enfant, ont pris la tension des passants.

Tous disent stop aux nouvelles réorganisations qui leur rendront la tâche impossible. Toujours plus avec moins de moyens, ça suffit !

Correspondant LO

CHU – Clermont-Ferrand : ça chauffe aux Urgences

Avec la vague de chaleur, les services des Urgences du CHU de Clermont-Ferrand voient affluer encore plus de personnes en difficulté.

L'augmentation du nombre d'appels est significative. Pour le seul week-end des 4 et 5 juillet, le Samu 63 a reçu 2 100 appels téléphoniques, soit 20 % de plus que la moyenne habituelle.

Les couloirs des Urgences sont encore plus encombrés. Les malades doivent attendre des heures sur des brancards, avec le bruit et les allées et venues des soignants, obligés de slalomer entre les lits. Il est impossible pour ces derniers de travailler correctement ou de se reposer un peu dans ces conditions.

La direction, avec les chefs de service, utilise les expédients habituels : le report d'examens et d'opérations estimés non urgents, des lits prélevés sur d'autres services, ou l'achat de 200 ventilateurs.

Pour accueillir l'afflux de patients, la direction compte sur des départs dans les familles pour le week-end du 14 juillet. Il serait ainsi récupéré, provisoirement, une trentaine de lits.

Voilà où mène cette politique scandaleuse de restriction des budgets des hôpitaux.

Correspondant LO

Hôpital Trousseau - Paris 12e : réorganisation, c'est toujours non

À l'hôpital Trousseau de Paris, la direction a désigné deux services, les Urgences et la Gastroentérologie, pour faire dès début juillet des simulations de la nouvelle organisation du travail en 7 h 30, prévue pour supprimer des RTT. C'est entre autres contre ce projet de réorganisation contenu dans le plan Hirsch que des grèves et des manifestations se sont déroulées dans les hôpitaux de l'Assistance publique depuis le 21 mai.

Les agents des Urgences ont immédiatement refusé de participer à ces simulations. En Gastro, ils ont appris leur désignation par des bruits de couloir. C'est apparu comme un mauvais coup et certains voulaient s'y opposer.

Un tract et une pétition ont été rédigés pour empêcher ces simulations. Des collègues ayant participé aux grèves et quelques militants syndicaux ont commencé à les diffuser, et tout est allé très vite. À plusieurs dizaines, chacun en a pris pour son propre service, mais aussi pour les services voisins et ceux avec lesquels ils sont en contact. Les pétitions ont été transmises entre équipes du matin, de l'après-midi et de nuit. En un jour et demi, elles ont recueilli 527 signatures, plus de la moitié du personnel présent.

Les pétitions sont remontées par tous les moyens, certains collègues s'échappant de leur service quelques minutes, comme le personnel des blocs en tenue de travail, pour les apporter. Chaque service tenait à en être.

Tout le monde s'est retrouvé au rendez-vous hebdomadaire du jeudi, fixé pour tout l'été, pour descendre à la direction. D'autres collègues attendaient déjà sur place. Et une délégation d'une quarantaine de travailleurs a porté la pétition et dit, chacune et chacun à sa façon, son désaccord.

Dès le lendemain, la DRH a réagi, annulant les expérimentations prévues. Elle a noté : *« Vous avez effectivement manifesté une forte opposition à ces études. »* Par contre, elle évoque une nouvelle vague de simulations, en septembre.

Mais, en septembre ou à un autre moment, ça ne passera pas. Les travailleurs hospitaliers ont pris des habitudes pendant la grève, tissé des liens qui n'ont pas disparu. Ils sont prêts à réagir dès que la direction tentera de recommencer.

Correspondant LO

Hôpital Béclère – Clamart : les travailleurs du ménage font reculer leur patron

Les travailleurs de la société Samsic se sont mis en grève début juillet, pour s'opposer à leur patron qui prétendait, à l'occasion de la renégociation du contrat avec l'hôpital Béclère, leur supprimer des primes, le treizième mois, et leur imposer des clauses de mobilité. Ce sont eux qui nettoient les zones patients de l'hôpital, y compris les blocs et les zones stériles, et ils se sont organisés pour maintenir un service minimum.

Lundi 6 juillet, un responsable du site a provoqué un délégué, l'a bousculé et a tenté de faire porter le chapeau au salarié. La direction a mis à pied le travailleur gréviste pendant que celui-ci portait plainte au commissariat. Dans le même temps, le patron tentait de faire faire le travail par du personnel recruté pour l'occasion, ni formé ni habilité à intervenir dans des locaux stériles, déclenchant un droit d'alerte du CHSCT de l'établissement.

Mercredi 8, les grévistes ont organisé avec l'aide des syndicats de l'hôpital et de l'union locale CGT de Clamart une manifestation dans le hall de l'hôpital.

Devant leur détermination, leur patron a dû reculer. Les menaces de licenciement contre le délégué sont abandonnées, les revendications satisfaites et une partie des jours de grève payés.

Correspondant LO

LO

Nos lecteurs écrivent : les médicaments, ça chiffre

Très prompts à trouver des économies sur les plus humbles, tout en privilégiant les plus riches, les hommes politiques se sont bien gardés de s'étendre sur un avenant numéro 5 à la convention nationale pharmaceutique, signé entre le syndicat majoritaire chez les pharmaciens et l'Union nationale des caisses d'assurance-maladie, entré en vigueur le 1er janvier 2015.

Après la nécessité d'avoir une mutuelle, après les 50 centimes d'euro non remboursés sur chaque boîte de médicaments non remboursés ni par la Sécurité sociale ni par les mutuelles, après l'euro sur les actes médicaux, nous avons maintenant l'obligation de payer plus cher pour valoriser la fonction de conseil des pharmaciens.

Quand le pharmacien délivre un médicament en conditionnement pour un mois, il fera payer 0,82 euro TTC jusqu'au 31 décembre 2015 puis 1,02 euro TTC à compter du 1er janvier 2016. Cette somme est prise en charge par l'Assurance-maladie et les mutuelles au même taux que le médicament délivré.

Quand le pharmacien délivre un médicament pour trois mois, il touchera 2,21 euros TTC jusqu'au 31 décembre 2015 puis 2,76 euros TTC à compter de janvier 2016. Cette somme est prise en charge totalement par l'Assurance-maladie.

En plus, le pharmacien fait maintenant payer un honoraire de 0,51 euro quand, sur une même ordonnance, il y a au moins cinq médicaments différents. Cet honoraire est pris en charge par l'Assurance-maladie.

Pour les pharmaciens, c'est donc une augmentation de leurs revenus, même si en contrepartie leur marge commerciale diminue. Mais pour les malades, c'est aussi une augmentation réelle de leurs dépenses de santé, même si l'Assurance-maladie prend tout ou partie de ces honoraires en charge. En effet, sur une ordonnance, vu le nombre de médicaments différents et le nombre de boîtes par médicament, cela finit par chiffrer. C'est le genre de dépenses qu'on nous dit minime – quelques euros par mois, qu'est-ce que c'est ! – mais qui finalement sur une année ne se révèle pas du tout minime.

Chapeau bas Messieurs, il fallait oser ! Vous qui n'avez augmenté le smic au 1er janvier que de 0,8 %, soit 12 euros par mois, vous y allez fort. Nous ne relèverons pas que vous avez l'étiquette socialiste, mais vous ne savez plus depuis longtemps ce que cela signifie.

G. D. (Abbeville)

Le Havre : acharnement contre les Roms

Vendredi 3 juillet, la police a de nouveau expulsé des Roms de deux campements du Havre, campements qui ont ensuite été détruits. 55 personnes, dont une quinzaine d'enfants, se retrouvent ainsi à la rue. C'est la quatrième fois en deux ans que ces familles sont victimes de ce genre d'opération.

Comme le soulignent les associations havraises de défense des Roms, la date de cette expulsion ne doit rien au hasard. En effet, jeudi 9 juillet, Le Havre accueillait une étape du Tour de France. Les autorités et les élus voulaient, à cette occasion, présenter une ville « propre », sans campements roms.

Plutôt que de donner un logement décent à ces familles, ces messieurs préfèrent les éliminer du décor en les cachant quelques jours à l'hôtel. Honteux !

Correspondant LO

DR

Expulsion d'un campement rom

PSA : contre le licenciement d'un médecin du travail

Depuis plusieurs semaines, des initiatives se succèdent pour soutenir Isabelle Kryvenac, médecin du travail de l'usine PSA de Metz, menacée de licenciement.

Les directions des usines PSA de Borny et Trémery veulent sa peau parce qu'elle refuse, notamment, que la direction de l'usine ait un droit de regard sur ses conclusions médicales. Et, tout simplement, parce qu'elle demande l'application du droit en matière d'arrêts maladie, de gestion des accidents du travail et des travailleurs handicapés. De telles pressions sont évidemment courantes dans bien des entreprises, où il n'est pas rare que des patrons estiment que les médecins du travail ne devraient être là que pour les aider à abîmer les travailleurs en toute tranquillité.

Les travailleurs vivent au quotidien les pressions pour ne pas prendre d'arrêt lors des accidents de travail, pour accepter des postes intenables. Le fait qu'une médecin refuse de se faire le relais de la direction, et se fasse celui de la santé des travailleurs, a suscité un énorme courant de sympathie. Elle a notamment dénoncé publiquement le fait que le DRH de l'usine soit venu la voir en pleine consultation pour lui signifier son départ immédiat. Plus de 750 salariés des deux usines ont déjà signé une première pétition pour la soutenir, et les CE des usines de Borny et de Trémery ont rejeté son licenciement.

Le cas de ce médecin est emblématique d'une situation où, depuis des années, c'est tout le système de la santé au travail qui est attaqué par le Medef et ses alliés au gouvernement. Déjà en 2013 l'accord national interprofessionnel (ANI) portait les premiers coups contre les CHSCT ; en 2014 les mesures de « simplification » du secrétaire d'État Thierry Mandon contenaient la proposition de remplacer en partie les contrôles des médecins du travail par des visites au médecin de ville. Le projet de loi Macron a tenté d'enfoncer le clou, avant un recul… provisoire, puisqu'un rapport rendu en mai dernier à la ministre de la Santé préconise notamment de passer la fréquence de la visite médicale chez le médecin du travail de deux à cinq ans. Les associations et syndicats de médecins du travail ne cessent depuis de dénoncer le fait que le Medef livre une lutte acharnée pour se débarrasser de ces empêcheurs d'exploiter en rond que sont les médecins du travail consciencieux.

La CGT du groupe PSA a lancé une pétition sur Internet pour défendre Isabelle Kryvenac au nom *« du principe de l'indépendance de la médecine du travail »*. S'il faudra évidemment bien plus qu'une pétition pour faire reculer la direction, sur ce sujet comme sur bien d'autres, il faut néanmoins utiliser tous les moyens.

La pétition peut être signée à l'adresse : http://urlz.fr/2bFf

Correspondant LO

Le dessinateur René Cannella a accepté de céder à titre gracieux l'utilisation de ses dessins pour la défense du Dr Kryvenac

PSA – Trémery (Moselle) : non au travail gratuit !

Travailler 35 heures et être payés 28 heures ? Oui, c'est possible à l'usine PSA de Trémery – comme d'ailleurs dans toutes les usines du groupe PSA depuis la mise en œuvre du Nouveau contrat social, un accord de compétitivité maison.

En effet la direction multiplie les samedis obligatoires, qui font partie de l'horaire de travail. Ceux qui les font ont leur compteur crédité de 7 heures de travail, mais ne sont pas payés 42 heures, mais 35. Bref, du travail gratuit ! La direction utilise ces compteurs comme bon lui semble, lors des périodes creuses de production.

Ceux qui ne les font pas ont aussi 7 heures créditées dans leur compteur mais, comme ils ne les ont pas faites, ils sont payés 7 heures en moins, soit 28 heures ! Payés 28 heures alors qu'ils ont réellement travaillé 35 heures. Une vraie histoire de fous.

À Trémery, le chômage succède à des samedis. Des journées de travail allongées de 50 minutes qui précèdent des jours chômés, c'est le grand n'importe quoi. Pour modifier les horaires de travail, la direction convoque quasiment tous les jours des comités d'entreprise « exceptionnels ». Elle a même été jusqu'à convoquer un CE… un samedi matin, du jamais-vu ! Ce qui devient exceptionnel maintenant, ce sont les journées sans CE.

SUD et la CGT ont appelé à faire grève les samedis, une grève suivie par une petite minorité de travailleurs qui entendent protester contre l'organisation démente du travail. Mais grévistes et non-grévistes en ont assez des rythmes de travail complètement chaotiques, qui changent au dernier moment.

Même si pour l'instant les protestations sont très minoritaires, le mécontentement est majoritaire. Et il n'est pas dit qu'il ne s'exprimera pas au retour des congés, une fois que nous aurons tous rechargé nos batteries.

Correspondant LO

Autoliv-Isodelta – Poitiers : des profits au détriment de l'emploi

La direction de l'usine Autoliv-Isodelta de Chiré-en-Montreuil, près de Poitiers, où sont fabriqués des volants pour l'automobile, annonçait en mars dernier la suppression de 225 des 600 emplois en CDI. Ce nombre a été ramené à 202 depuis que les patrons se sont rendu compte que cela paralyserait des services.

Une députée PS, Catherine Coutelle, se félicitait de ces postes préservés, en annonçant qu'il fallait *« rester vigilant, continuer à bien accompagner chaque salarié touché, et préparer l'avenir »*. Bref, du baratin. L'accompagnement dont elle parle c'est, entre autres, des postes précaires que l'agence d'intérim Adecco propose, lors de réunions à l'usine, en vantant de *« formidables opportunités »*, notamment dans l'usine Itron, qui licencie également. Quant aux formations, elles risquent ne pas déboucher sur grand-chose de stable, vu le taux de chômage dans le département. Un responsable de droite du conseil départemental s'est payé son moment d'autorité dans les colonnes de la presse locale, en déclarant avoir demandé à la direction de *« jouer cartes sur table »*, ce qui a dû sacrément l'impressionner ! Cela fait longtemps que les patrons ont annoncé la couleur, sans que les responsables de partis gouvernementaux, de droite comme de gauche, ne trouvent rien à redire.

Jusqu'à présent, 140 travailleurs souhaitent quitter l'usine (la première vague de départs aura lieu fin juillet). Les indemnités de licenciement peuvent paraître conséquentes : un ouvrier travaillant en équipe, ayant vingt ans d'ancienneté et un salaire net de 1 500 euros (primes et treizième mois compris), percevrait 65 000 euros, c'est-à-dire entre trois et quatre ans de salaire. Mais cette somme risque de fondre comme neige au soleil, car nombre de travailleurs vont connaître la précarité ou le chômage. L'afflux des départs volontaires traduit surtout un profond ras-le-bol du travail dans les ateliers où la pression de l'encadrement est constante pour assurer les rendements et, également, un manque de confiance quant à l'avenir du site poitevin.

En effet, la politique générale de la multinationale Autoliv, qui contrôle l'usine de Chiré, est de délocaliser la production vers des pays à faibles salaires comme la Pologne, la Roumanie ou la Tunisie, avec pour conséquence des licenciements ou carrément des fermetures de sites en France et en Allemagne. Il y a trois ans, la direction d'Autoliv-Isodelta, annonçant un plan dit de compétitivité, délocalisait des machines de fonderie en Roumanie où le son site s'agrandit. Aujourd'hui, une grande partie de la production, particulièrement du secteur de l'assemblage, va partir en Tunisie (où Autoliv construit une troisième usine). Dans la presse financière, le PDG d'Autoliv annonçait vouloir booster les dividendes et accroître le rachat d'actions. En effet, en 2014, les actionnaires se sont versé pas moins de 811 millions de dollars en dividendes et rachats d'actions.

Correspondant LO

Intermarché – Magny-le-Désert : toujours en lutte

Plus de 90 des 135 travailleurs de la base logistique d'Intermarché de Magny-le-Désert dans l'Orne ont fait grève vendredi 10 juillet. C'est la troisième fois depuis qu'ils ont appris en avril la fermeture de leur plate-forme comme de cinq autres bases d'ici à 2018.

La direction du groupe parle de reclassement, mais sans plus de précision. D'ailleurs, à Magny, aucune proposition de reclassement n'a été faite à ce jour. Les travailleurs n'ont aucune confiance. Ils demandent une indemnité de départ de 10 000 euros par salarié, que la direction refuse. En 2014, l'entreprise a versé 12,5 millions d'euros aux 1 400 actionnaires du groupe, ce qui représente un peu moins que le montant global de l'indemnité demandée par les 135 salariés de la plate-forme de Magny. Et beaucoup moins que les 74 millions perçus par ces mêmes actionnaires en 2013.

Les projets d'extension du groupe Intermarché, passer de 80 hypermarchés à 200 en 2020, s'accompagnent de mesures d'économies et de fermetures de plates-formes sous prétexte de modernisation. Les travailleurs de Magny, comme ceux d'autres bases, refusent d'en être les victimes. Aucune réception de marchandises provenant des fournisseurs, aucune livraison aux magasins ne peut se faire sans eux. Face aux Mousquetaires patronaux d'Intermarché, les travailleurs ont montré qu'ils savent s'unir.

Correspondant LO

Collège Bellefontaine – Toulouse : mutations pour fait de grève

Depuis le 22 juin, une enseignante du collège Bellefontaine à Toulouse est en grève de la faim. Elle campe en face du rectorat, rejointe le 6 juillet dans son action par sa mère. Elle proteste contre la mutation d'office qui la touche, ainsi que cinq autres professeurs.

Le collège Bellefontaine est un établissement classé REP + (Réseau d'éducation prioritaire) situé dans le quartier populaire du Mirail. En novembre dernier, une grève de trois semaines massivement suivie a eu lieu dans ce collège. Les grévistes dénonçaient le décalage entre la réforme de l'éducation prioritaire et les moyens réellement attribués à leur établissement.

Après la grève, le principal du collège a commencé à dénoncer les enseignants devenus, selon lui, la *« honte du service public »*, le *« déshonneur de Bellefontaine »*. Et les gels de notes ont succédé aux multiples convocations et brimades.

En avril, une professeure des écoles de la Segpa (classes spécialisées) du collège était suspendue suite à un échange de mails privés qui mettaient en cause sur un ton humoristique les agissements du principal. En réalité, le rectorat sanctionnait une enseignante qui avait surtout le tort d'avoir participé activement à la grève.

En mai, cinq autres enseignants ont été avertis par voie d'huissier qu'ils étaient mutés *« dans l'intérêt du service »* et visés par une procédure disciplinaire. Ces enseignants, qui exercent dans ce collège depuis des années et y sont bien notés, sont devenus subitement l'objet de tous les reproches. En fait, le seul motif réel de leur sanction était, comme pour leur collègue suspendue, leur participation active au mouvement de grève de novembre.

Aujourd'hui, les procédures disciplinaires contre ces enseignants ont été suspendues. La mobilisation de leurs collègues et d'enseignants de tout le département a certainement pesé. Le rectorat a d'ailleurs implicitement reconnu les responsabilités du chef d'établissement dans le pourrissement de la situation en l'invitant à postuler dans un autre établissement. Il n'en reste pas moins que les mutations « dans l'intérêt du service » sont maintenues, avec la menace d'une réactivation des procédures disciplinaires en cas de refus.

De la part de la rectrice, il y a clairement la volonté de faire un exemple. Une raison supplémentaire d'être solidaire de ceux qui luttent aujourd'hui pour continuer à exercer dans leur collège.

Correspondant LO

Galeries Lafayette – Lille : encore une fermeture de magasin !

Les travailleurs des Galeries Lafayette de Lille (plus de 130 salariés et autant de démonstrateurs des marques) ont entendu à leur grande surprise à la veille des vacances, le 10 juillet, les hauts-parleurs du magasin demander aux clients de sortir. Ce n'était pas une alerte incendie, eux devaient rester sur place… pour s'entendre annoncer que leur magasin serait supprimé en mars 2016. Or en mars dernier, à l'annonce de la fermeture des magasins de Thiais et Béziers, la direction avait assuré que celui de Lille serait épargné.

Visiblement les Galeries Lafayette qui vendent des articles coûteux veulent privilégier des emplacements situés sur les Champs-Élysées, ainsi qu'à Milan, Istanbul et Doha, là où se pavane une clientèle fortunée.

Le groupe Galeries Lafayette, avec des enseignes comme le BHV, emploie au total 15 000 personnes et est devenu cette année le principal actionnaire de Carrefour. La famille Moulin qui le possède, vingt-cinquième fortune française en 2014, a largement de quoi maintenir les emplois.

Frédéric Gesrol

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal juillet 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte Ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Chine : spéculation et krach

La Chine, souvent présentée comme l'« atelier du monde », n'a pas échappé aux conséquences de la crise de 2008. Sa croissance économique, qui progressait auparavant de 12 ou 13 % par an, sera inférieure à 7 % cette année. Elle exporte moins, notamment vers l'Europe et le Japon. Et pourtant, depuis plus d'un an, le cours des actions des entreprises cotées dans les Bourses chinoises s'envolait.

Entre juin 2014 et juin 2015, leur valeur avait augmenté de 150 %. Cette frénésie boursière vient de se transformer en krach. En trois semaines, les actions des sociétés cotées à Shanghaï et Shenzen ont perdu plus de 2 700 milliards d'euros, soit 30 % de leur valeur.

En rachetant massivement des actions et en interdisant aux entreprises d'État de vendre leurs titres pendant six mois, le gouvernement chinois semble avoir enrayé provisoirement la chute. Mais le répit risque de ne pas durer, tant cette crise est symptomatique des difficultés de l'économie non seulement chinoise mais mondiale.

L'une des causes de cette flambée boursière était l'afflux de millions de petits bourgeois chinois à la recherche d'un nouveau support pour investir leur épargne, après la chute des valeurs immobilières en 2012. Le gouvernement a lui-même encouragé cet engouement pour la Bourse, autorisant par exemple le recours à l'emprunt pour acheter des actions. Il cherchait à pallier les difficultés de nombreuses entreprises privées, les petites ou celles du secteur des nouvelles technologies, à trouver des financements auprès des banques publiques ou des gouvernements régionaux déjà surendettés. Mais le remède s'est avéré, une fois encore, pire que le mal.

Inquiets devant une possible contagion au reste de l'économie, les experts économiques répètent doctement que les Bourses chinoises sont déconnectées de la finance mondiale. Cela relève largement de la méthode Coué. L'économie chinoise est intégrée par de multiples liens à l'économie de la planète. Les revers financiers, sinon la ruine, de millions de petits bourgeois chinois se traduiraient par un recul de la consommation, des automobiles aux produits de luxe, sur ce marché que se disputent toutes les sociétés occidentales, de L'Oréal à LVMH en passant par PSA ou Volkswagen.

DR

Le krach des Bourses chinoises est un symptôme de la maladie mortelle qui dévore l'économie capitaliste. Dans tous les pays, sans confiance dans l'avenir de leur propre système, rechignant à investir dans la production, les détenteurs de capitaux, petits ou grands, sont à la recherche des placements qui leur fournissent le meilleur rapport, le plus vite possible. Encouragés par la politique des banques centrales et des États, ces spéculateurs préparent irrémédiablement la prochaine crise financière mondiale.

Xavier Lachau

Après la Grèce, à qui le tour ?

Le FMI a salué les réformes du gouvernement français : le CICE, le pacte de responsabilité, les lois Macron et Rebsamen, tout ce qui favorise le patronat et les actionnaires va dans le bon sens ! Tout un symbole !

Le FMI ajoute que cela ne suffit pas. Il conseille à Hollande d'augmenter l'âge de départ en retraite, de « réformer » les aides sociales, le système d'assurance-maladie et de « libérer » le marché du travail en s'attaquant au smic et aux allocations chômage… Bref, une traduction en français des mesures imposées en Grèce !

Dans la guerre sociale que la bourgeoisie livre aux classes populaires de tous les pays, le FMI est là pour rappeler aux gouvernements la « bonne » ligne de conduite, des fois qu'ils l'oublieraient. Mais le gouvernement Hollande-Valls n'a pas besoin d'un tel rappel à l'ordre !

Serge Benham

Gaza : toujours dans les ruines

Un an après la fin de l'opération militaire israélienne à Gaza qui a fait plus de 2 000 victimes palestiniennes, en majorité des civils, rien n'a été reconstruit. La population vit toujours dans les décombres des habitations détruites de cette petite enclave. 100 000 personnes sont toujours sans abri. Les plans de relogement sont en panne, car les matériaux de construction sont soumis à l'embargo.

Le blocus, imposé par l'État israélien depuis 2007, est aggravé par la décision du gouvernement égyptien de fermer l'un des seuls points de passage, à la ville-frontière de Rafah, et de détruire les tunnels par lesquels transitait la contrebande entre l'Égypte et Gaza.

L'économie est asphyxiée. Sur une population de 1,8 million d'habitants à Gaza, 860 000 personnes survivent uniquement avec l'aide alimentaire, et les deux tiers des jeunes sont sans emploi, d'après l'UNRWA (agence des Nations unies pour l'aide aux Palestiniens).

La population vit de fait enfermée dans une prison à ciel ouvert transformée en champ de ruines, une situation odieuse imposée par l'État israélien avec la complicité des puissances impérialistes.

Alain Chevard

Lutte Ouvrière à votre rencontre

Tout l'été, Lutte Ouvrière organise des caravanes itinérantes partout en France, pour aller à la rencontre des travailleurs, des jeunes et de tous ceux que la situation actuelle révolte. Le grand patronat est constamment à l'offensive contre le niveau de vie des couches populaires pour accroître ses profits et le gouvernement actuel, comme les précédents, est totalement à son service. Et les financiers ne cessent d'étrangler toujours plus la société. On le voit en Grèce, on le voit aussi ici avec les municipalités au bord de la faillite et les services publics de plus en plus endettés.

Alors, il manque un parti qui sache face à cela représenter les intérêts propres du camp des travailleurs et faire entendre cette voix dans les usines et dans les quartiers populaires et les villes ouvrières, un parti qui cherche à regrouper tous ceux qui veulent se battre du point de vue du camp des travailleurs.

Venez discuter de tout cela avec nous. Dans les prochaines semaines nous serons dans les villes suivantes :

LO

RÉGION DU HAVRE

Jeudi 16 juillet : **Fécamp**
Vendredi 17 juillet : **Bolbec**
Samedi 18 juillet : **Le Havre**

PAS-DE-CALAIS

Jeudi 16 juillet : **Amiens**
Vendredi 17 juillet : **Compiègne**
Samedi 18 juillet : **Cambrai / Arras**

TARN / LANGUEDOC

Jeudi 16 juillet : **Agen**
Vendredi 17 juillet : **Albi**
Samedi 18 juillet : **Montauban**

SEINE-MARITIME

Jeudi 16 juillet : **Dieppe**
Vendredi 17 juillet : **Le Tréport**
Samedi 18 juillet : **Abbeville**

AUVERGNE

Jeudi 16 juillet : **Issoire**
Vendredi 17 juillet : **Moulins**
Samedi 18 juillet : **Riom**

ALSACE

Jeudi 16 juillet : **Strasbourg / Schiltigheim**
Vendredi 17 juillet : **Colmar**
Samedi 18 juillet : **Mulhouse**

CENTRE

Lundi 20 juillet : **Gien / Sully-sur-Loire**
Mardi 21 juillet : **Montargis**
Mercredi 22 juillet : **Pithiviers / Malesherbes**
Jeudi 23 juillet : **Nevers**
Vendredi 24 juillet : **Châteauroux**
Samedi 25 juillet : **Vierzon**

PROVENCE

Lundi 20 juillet : **Nîmes**
Mardi 21 juillet : **Martigues / Port-de-Bouc**
Mercredi 22 juillet : **Salon-de-Provence**
Jeudi 23 juillet : **Aix-en-Provence**
Vendredi 24 juillet : **Vitrolles**
Samedi 25 juillet : **Arles**

RÉGION BORDELAISE

Lundi 20 juillet : **Bordeaux – Mériadeck**
Mardi 21 juillet : **Bordeaux-Nord**
Mercredi 22 juillet : **Bègles**
Jeudi 23 juillet : **Mérignac**
Vendredi 24 juillet : **Libourne**
Samedi 25 juillet : **Bordeaux-Centre**

AISNE / SOMME / NORD

Lundi 20 juillet : **Hirson / Vervins / Fourmies**
Mardi 21 juillet : **Péronne / Bohain**
Mercredi 22 juillet : **Saint-Quentin**
Jeudi 23 juillet : **Laon**
Vendredi 24 juillet : **Chauny / Tergnier**
Samedi 25 juillet : **Soissons**

Lutte Ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576